



Marche immersive sous la lune

Nuit de la randonnée 2026

Samedi 27 juin

Vivez une expérience d'éveil sensoriel nocturne entre nature, regard intérieur et détente profonde. Nous cheminerons en boucle entre le Relais de la Colombire et la Cave du Sex pour offrir à vos yeux et à votre corps un véritable temps de répit. Sensations garanties et recentrage profond, grâce à la nuit, la lenteur, et aux techniques de prévention active de la fatigue visuelle et mentale.

Informations pratiques

Lieu de départ : **Relais de la Colombire**. Parking gratuit **sous** le Hameau de la Colombire.

Heure de départ : 21h

Temps de marche : 2h

Durée totale de l'offre : 3h

Distance : 4,5 km

Dénivelé : + 180 m et - 180 m

Matériel : chaussures de marche, eau, petit linge pour s'allonger, **lampe frontale rouge**.

Option raclette conviviale (facultative)

Renforcez l'expérience avec une **raclette au feu de bois** au Relais de la Colombire, partagée dans une ambiance chaleureuse et montagnarde.

À 19h30, avant le départ de la marche

Prix : CHF 35.- par personne, boissons en sus
Sur réservation uniquement

En cas de mauvais temps, une solution de repli en intérieur au Hameau sera annoncée 48 h avant

Nombre maxi de participants : 25

Famille possible, mais âge minimal des participants : 15 ans

Organisatrices :

Corinne Mahaut, sophrologue, 076 824 12 71

Sylvie Pierre, formatrice en prévention visuelle, 078 342 00 68

Inscriptions :

Inscription via : <https://forms.gle/T5U8FgQmkdZr8rHh8>

Date limite : 25 juin 2026

Réservation confirmée uniquement après paiement en ligne :

par Twint au 076 824 12 71 ou virement bancaire IBAN CH83 0024 3243 1919 6740 X

Prix par personne pour la randonnée : 50 CHF adultes et enfants à partir de 15 ans

Conditions Générales de Participation

Randonnée nocturne – Samedi 27 juin 2026 – Hameau de Colombire

1. Organisatrices

La randonnée est organisée par **Corinne Mahaut** et **Sylvie Pierron**, représentées par la société **We Reinvent SA**,

Bâtiment ALTO – Esplanade de Pont-Rouge 9B – 1212 Grand-Lancy (GE),
ci-après désignées « les Organisatrices ».

Contacts :

☎ Corinne Mahaut : +41 76 824 12 71

☎ Sylvie Pierron : +41 78 342 00 68

2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales (CG) régissent la relation entre les Organisatrices et les participant.e.s inscrit.e.s à la randonnée nocturne du **samedi 27 juin 2026**.

Elles définissent les engagements, droits, devoirs et responsabilités de chaque partie.

3. Inscription et acceptation

- L'inscription préalable est **obligatoire**.
- **Date limite d'inscription : jeudi 25 juin 2026 à minuit.**
- Le nombre de places est limité ; les inscriptions sont validées dans l'ordre de réception, Seules les inscriptions payées à l'avance seront considérées comme valides.
- En s'inscrivant, chaque participant.e déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les présentes CG.
- **Les personnes de moins de 15 ans ne peuvent pas participer**, même accompagnées.

4. Conditions physiques et matériel requis

- Chaque participant.e atteste être apte physiquement à réaliser une randonnée nocturne en montagne.
- L'équipement personnel obligatoire comprend :
 - Chaussures de randonnée adaptées
 - Vêtements chauds et imperméables selon météo
 - **Lampe frontale équipée d'une lumière rouge**
 - Boisson individuelle
- Les Organisatrices se réservent le droit de refuser la participation d'une personne insuffisamment équipée ou inapte physiquement.

5. Déroulement et organisation

- La durée totale de l'activité est estimée à **3 heures**, accueil et pauses comprises.
- Le lieu de rendez-vous, l'horaire précis ainsi que les informations logistiques seront communiqués **par les Organisatrices quelques jours avant l'événement**.
- En cas de **mauvais temps**, une **solution de repli sera proposée**.

6. Sécurité et responsabilité

- Chaque participant.e s'engage à suivre les consignes des Organisatrices et des accompagnant.e.s tout au long de la randonnée.
- Tout comportement dangereux ou irrespectueux pourra entraîner l'exclusion sans remboursement.
- Les Organisatrices se réservent le droit de modifier l'itinéraire ou d'annuler l'événement pour des raisons de sécurité.
- Si un.e participant.e décide de quitter le groupe pendant la marche, il/elle le fait sous son entière responsabilité et se doit d'en informer les Organisatrices.

7. Assurance

- Chaque participant.e doit être couvert.e par une **assurance personnelle accident**, incluant les **frais de sauvetage en montagne** (ex. : Rega, Air-Glacières, ou assurance privée).
- Les Organisatrices déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de blessure, de perte ou de vol.

8. Annulation

- En cas d'annulation de la part du/de la participant.e, aucun remboursement n'est prévu, sauf cas de force majeure justifié.
- En cas d'annulation par les Organisatrices (météo ou autre), un report ou une alternative sera proposé.e si possible.

9. Protection des données et droit à l'image

- Des **photos ou vidéos** peuvent être prises pendant l'événement à des fins de **communication** (y compris à destination de **Suisse Rando**).
- Les participant.e.s qui **s'opposent à l'utilisation de leur image** doivent en informer **par écrit les Organisatrices avant la randonnée**, conformément à la **Loi fédérale sur la protection des données (LPD)**.

10. Droit applicable et for juridique

- Les présentes CG sont régies par le **droit suisse**.
- En cas de litige, le **for juridique** est établi à **Grand-Lancy (GE)**, lieu du siège de We Reinvent SA, sous réserve des règles impératives.